



**Ministère de la Santé et du Mieux-être
du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard**

C. P. 2000
Charlottetown
Île-du-Prince-Édouard
C1A 7N8

Téléphone : 902-368-4996
Télécopieur : 902-620-3354
Internet : ileduprinceedouard.ca

Destinataires : Personnel scolaire et parents ou tuteurs d'élèves

Expéditeurs : D^{re} Heather Morrison, médecin hygiéniste en chef
D^r David Sabapathy, médecin hygiéniste en chef adjoint

Date : Le 6 mars 2020

Objet : Voyages au cours de la semaine de relâche de mars : renseignements importants concernant le nouveau coronavirus (COVID-19)

La présente vise à vous présenter une mise à jour sur la situation actuelle concernant le nouveau coronavirus (COVID-19). **À l'heure actuelle, aucun cas confirmé ou probable de COVID-19 n'a été signalé à l'Île-du-Prince-Édouard.**

Voyages au cours de la semaine de relâche de mars

À cette période de l'année, de nombreuses personnes et familles prévoient voyager pendant la semaine de relâche de mars, et plusieurs écoles ont planifié des voyages scolaires à l'extérieur de l'Île-du-Prince-Édouard. Pour l'instant, toute décision de voyager ou non revient aux familles et aux écoles.

Conseils avant les déplacements

La situation concernant le COVID-19 évolue rapidement en raison d'une propagation croissante du virus à l'échelle mondiale. Tous les voyageurs doivent avoir conscience des risques en matière de santé inhérents à tout déplacement. Il est avisé de souscrire une assurance médicale. Avant de partir, informez-vous sur votre destination pour connaître les risques et vous y préparer. Les personnes âgées et celles qui ont des troubles de santé préexistants présentent un risque accru de développer de graves complications entraînées par le COVID-19.

Si vous planifiez voyager à l'extérieur du Canada, vous devriez vous inscrire au service gratuit Inscription des Canadiens à l'étranger afin de recevoir d'importantes mises à jour, et consulter la page des Conseils aux voyageurs et avertissements, avant et pendant votre voyage. Il est recommandé aux écoles et aux familles de visiter la page Conseils aux voyageurs et avertissements pour aider à prendre des décisions éclairées concernant la poursuite ou l'annulation de projets de voyage. Il est important de savoir que les décisions prises par les agences de voyages, les compagnies aériennes et d'autres pays peuvent également avoir une incidence sur vos projets de voyage.

Se protéger contre le COVID-19

Au cours de votre voyage, vous pouvez prendre des mesures pour vous protéger du COVID-19 (et d'autres maladies respiratoires courantes, comme la grippe) :

- Se laver souvent les mains avec du savon et de l'eau, ou utiliser du désinfectant pour les mains si le savon et l'eau ne sont pas disponibles.
- Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.
- Ne pas partager des articles qui pourraient avoir été en contact avec de la salive comme des verres et des bouteilles d'eau.
- Nettoyer souvent les surfaces comme les robinets, les poignées de porte et les comptoirs.
- Aucune donnée n'indique que les masques sont efficaces pour empêcher les personnes en bonne santé de tomber malades en voyage.

Que faire au retour à l'Île-du-Prince-Édouard

Pendant quatorze jours après leur retour à l'Île, il est recommandé à tous les voyageurs de surveiller la présence de symptômes du COVID-19 (fièvre, toux, difficultés respiratoires). Si vous présentez l'un ou l'autre des symptômes dans les 14 jours suivant votre retour à l'Île, placez-vous en auto-isolement et appelez le 811 ou le 911 pour obtenir des directives. Afin de prévenir la propagation de la maladie chez les autres, il est important d'adopter la façon appropriée de tousser en se couvrant la bouche avec le coude, de se laver souvent les mains, et d'éviter de se rendre au travail ou à l'école en présence de symptômes. La plupart des gens qui contractent le COVID-19 (environ 80 %) ont peu de symptômes et se rétablissent sans soins médicaux. Nous vous recommandons d'envisager la possibilité de rester à la maison et de ne pas vous rendre au travail ou à l'école, ce que vous ne feriez peut-être pas habituellement en présence d'une maladie légère, et de réfléchir aux possibilités de garde pour les enfants malades afin qu'ils ne se retrouvent pas en contact étroit avec d'autres personnes.

La page de renseignements sur le coronavirus (COVID-19) du gouvernement de l'Île est régulièrement mise à jour à mesure que l'information évolue. Il est important de consulter fréquemment le site avant de partir et une fois à destination afin de s'informer des mises à jour concernant le COVID-19 et des directives à suivre.

D^{re} Heather Morrison
Médecin hygiéniste en chef

D^r David Sabapathy
Médecin hygiéniste en chef adjoint